

GESTION DE SINISTRES DOMMAGES : FONDAMENTAUX ET CONVENTION IRSI

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN IARD



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appréhender les règles fondamentales de la gestion de sinistres pour le respect du devoir de conseil et une meilleure approche commerciale
- Comprendre les principes de la convention d'Indemnisation et de Recours des Sinistres Immeubles (IRSI)
- Apprendre à gérer les sinistres dans le cadre de cette convention

DURÉE

15 heures

TARIF

825 € (déjeuners inclus)

Entièrement finançable par votre OPCA

CHIFFRES CLÉS CONCERNANT LES SINISTRES EN IARD

RAPPELS LIÉS AU CONTRAT D'ASSURANCE

- Le contenu du contrat d'assurance : risque, garanties, exclusions et limitations
- Les obligations de l'assuré et les sanctions applicables
 - lors de la déclaration et de la modification du risque
 - liées au paiement des primes
 - lors de la déclaration du sinistre : forme, délais et modalités
- Les obligations et droits de l'assureur
 - L'ouverture du dossier
 - Le rôle de l'expert
 - Le règlement du sinistre : principe d'indemnisation, évaluation et paiement
 - La subrogation et les recours
 - La clôture du dossier et le sort du contrat
 - La prescription
- Le rôle du distributeur : le devoir de conseil

LES CONVENTIONS DE SINISTRES

- Le rôle des conventions
- Classification des principales conventions
- L'articulation entre droit commun et conventions d'indemnisation

FOCUS SUR LA CONVENTION IRSI

- Historique, objectifs et structure de la convention IRSI
- Champ d'application
 - Les événements couverts
 - Les causes de dommage
 - Le plafond et la détermination des 2 tranches
 - Les locaux concernés
 - La présence de deux assureurs adhérents
- L'assureur gestionnaire
 - Sa désignation
 - Son rôle
- La gestion en tranche 1
- La gestion en tranche 2
- Les procédures applicables à certains dommages / situations
 - Recherche de fuites
 - Dommages immatériels
 - Sinistres en aggravation
- L'action en remboursement



Peritus
FORMATION

www.peritusformation.com